

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

Dr. CHENANE Arezki, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou (Algérie)
chenanearezki@gmail.com

Received: .08/12/2021

Accepted: 18/09/2022

Published:30./09/2022

Résumé :

L'objectif de cet article est d'évaluer l'opportunité des alliances stratégiques territoriales intercommunales en Algérie, en apportant une réponse précise à la question de savoir si les alliances stratégiques intercommunales sont un outil efficient pour réduire voire même éliminer les incohérences du découpage territorial actuel en Algérie dans le cadre de la décentralisation qui pourrait favoriser l'enclenchement d'une dynamique du développement local et, par conséquent, procéder à une nouvelle reconfiguration territoriale tenant compte des spécificités territoriales de chaque échelon décentralisé.

Cet article rend compte des résultats d'une enquête administrée *via* un questionnaire, tiré des fondements théoriques des alliances stratégiques. La première section sera consacrée à la revue de littérature sur les alliances stratégiques entrepreneuriales et leur adaptation au niveau des territoires. La deuxième section dresse le profil des personnes enquêtées et développe quelques éléments méthodologiques mobilisés dans l'enquête. La troisième section détaille les principaux résultats obtenus de l'étude empirique de la mise en œuvre des alliances stratégiques au niveau de 04 Wilayas du littoral algérien.

Mots clés : Alliances stratégiques, Algérie, Développement durable local, décentralisation, découpage territorial.

Jel Classification Codes : G18.

Abstract:

The purpose of this paper is to assess the opportunity of intermunicipal territorials strategic alliances in Algeria, providing a precise answer to the question whether the intermunicipal strategic alliances are an efficient tool to reduce or even eliminate the inconsistencies in the current

territorial division in Algeria in order to launch local dynamics of sustainable development .

This paper presents the results of a survey administered via a questionnaire, drawn from the theoretical foundations of strategic alliances. The first section provides a profile of respondents and develops methodological elements mobilized in the investigation. The second section details the main results.

Keywords: Strategic alliances, Algeria, Local development sustainable, decentralization,

Jel Classification Codes : G18.

Introduction:

Depuis plusieurs années, les chercheurs algériens ont souligné les incohérences du découpage territorial en Algérie (Chenane 2016). Certains évoquent la nécessité d'un nouveau découpage plus fin du territoire, d'autres soulignent la nécessité de créer de nouveaux échelons supérieurs comme l'échelon régional. Les alliances stratégiques sont très peu évoquées pouvant constituer une réelle alternative de recomposition du territoire.

Pour remédier à ces insuffisances, ce papier se propose de développer des outils méthodologiques puissants pour rendre compte des réalités du terrain, seules pouvant constituer une réelle base de réflexion. Pendant plusieurs mois, nous avons sillonné quatre wilayas d'Algérie et de nombreuses communes, à la rencontre des élus, des maires, des secrétaires généraux, des chefs de services, etc. pour évaluer la pertinence des alliances stratégiques intercommunales dans le contexte algérien.

L'objectif de cet article est d'analyser les alliances stratégiques territoriales intercommunales en Algérie, en tentant d'apporter une réponse précise à la question de savoir si les alliances stratégiques intercommunales sont un outil efficace pour réduire voire même éliminer les incohérences du découpage territorial actuel en Algérie.

Pour se faire, nous avons mobilisé un cadre théorique portant une revue de littérature en se focalisant sur l'analyse des alliances stratégiques intercommunales comme fondement de la nouvelle approche territoriale du découpage.

C'est pourquoi, nous allons, dans un premier temps, faire un éclairage théorique sur les alliances stratégiques entrepreneuriales, pour ensuite mettre en exergue, la pertinence de la faisabilité d'appliquer les

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

outils des alliances stratégiques entrepreneuriales aux collectivités communales dans le contexte algérien.

Enfin, il sera opportun d'examiner la nécessité de la mise en œuvre des alliances stratégiques territoriales intercommunales pour la dynamique de la régulation et des reconfigurations territoriales.

Il s'agira, dans un premier temps, de montrer l'adaptation des outils des alliances stratégiques entrepreneuriales au niveau des espaces territoriaux et plus particulièrement au sein des communes algériennes ; c'est l'objet de la section une de cette contribution. Ceci constituera notre cadre d'analyse théorique en référence, bien sûr, à la théorie néo institutionnelle qui peut trouver ses origines dans le mouvement de décentralisation qui s'opère dans le contexte de la mondialisation qui a accéléré le phénomène de la compétitivité territoriale.

Cette contribution rend compte des résultats d'une enquête administrée via un questionnaire, tiré des fondements théoriques des alliances stratégiques dans la section une. La deuxième section dresse le profil des personnes enquêtées et développe quelques éléments méthodologiques mobilisés dans l'enquête. C'est au terme de la troisième et dernière section que nous allons présenter le détail des principaux résultats obtenus.

1. Des alliances stratégiques entrepreneuriales aux alliances stratégiques territoriales

Cette section porte sur la présentation d'une synthèse du cadre théorique des alliances stratégiques mises en œuvre au sein des entreprises pour en déceler leurs spécificités lorsqu'elles sont adaptées au sein des territoires.

1.1. Définition et formes des alliances stratégiques

Il existe, dans le cadre des relations contractuelles et de coopération entre les entreprises, une profusion de termes et d'appellations qui désignent autant de formes d'accords (Baudry, 1997, Cité par Cheriet.F, 2006, P13).

Le choix des alliances stratégiques comme une nouvelle approche d'une configuration du territoire en Algérie est justifiée par le fait que, nous l'avons précisé plus haut, l'Algérie est confrontée à une dynamique territoriale qui n'est pas accompagnée du fait des incohérences des découpages territoriaux dont souffrent les communes en particulier.

Une alliance stratégique est principalement caractérisée par l'existence d'une certaine concurrence, au moins potentielle entre les entreprises ayant affirmé leur volonté de coopérer. L'alliance stratégique qui se situe dans le contexte des relations contractuelles comme nous l'avons précédemment souligné, peut avoir plusieurs formes. Sans être exhaustif, nous pouvons relever principalement les formes suivantes qui revêtent, bien entendu, des appellations diverses : partenariat, alliance interentreprises et coopération.

La littérature traitant des théories des alliances stratégiques montre l'intérêt et l'importance du recours à ce mode de transaction dans un contexte de concurrence du marché. De ce fait, la majorité des auteurs mettent l'accent sur trois théories principales qui semblent adaptées pour expliquer l'origine des alliances et il s'agit des théories suivantes :

1.1.1 La théorie du comportement organisationnel

La théorie des coûts de transaction est basée sur le principe de la minimisation des coûts de transaction par le choix d'une forme d'organisation optimale, mais elle ne prend pas en considération l'intérêt du dirigeant à choisir les meilleurs partenaires. L'approche théorique du comportement stratégique, propose ainsi le choix des partenaires permettant une amélioration ou le maintien de la position compétitive des parties prenantes (Cheriet, 2006, p 17).

Cette analyse met en évidence la notion de synergie entre les firmes. Dans ce contexte, le mot « synergie » désigne surtout la coopération. En entreprise, elle signifie, en particulier, l'association avec la participation de plusieurs sous-ensembles, la coopération qui implique la coordination et la collaboration avec économie (efficacité : pas d'efforts inutiles) et enfin pour un objectif dans l'intérêt de l'ensemble. Le concept de synergie se voit employé par extension dans plusieurs domaines d'activités y compris dans les organisations administratives et territoriales dans le contexte du management territorial.

Selon les auteurs de la théorie de l'analyse du comportement stratégique, la coopération est une alternative aux deux modes d'organisation (marché et hiérarchie). La concurrence s'avère être un jeu à somme nulle du fait qu'elle ne produit que des vainqueurs et des perdants (Cheriet, 2006, p18). Par contre, la coopération présente dans la stratégie d'alliance est un jeu à somme non nulle : elle peut ne relever que des gagnants dont les gains même s'ils sont inégaux, sont tous positifs (Noel et Zhang, 1992, p 17).

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

Enfin, l'analyse du comportement stratégique pose le problème du choix du type d'alliance qu'il convient d'adopter pour en tirer profit et ce, dans la perspective de la synergie.

1.1.2. La théorie de l'apprentissage organisationnel

La pratique des alliances stratégiques au niveau des entreprises conduit nécessairement au transfert technologique et de savoir-faire.

L'apprentissage organisationnel dans sa dimension théorique met en avant les transferts de savoir-faire comme explication des stratégies d'alliances (Cheriet, 2006, p 20). L'intérêt de cette alliance réside dans le transfert des techniques managériales innovantes pouvant créer une synergie. Cependant, ces transferts comportent certains risques : ils peuvent être freinés par des incompatibilités culturelles et organisationnelles entre alliés ou par une spécialisation trop forte des partenaires.

Notre réflexion porte, justement, sur la faisabilité voire même la possibilité d'adapter les outils des alliances stratégiques – habituellement utilisées en science de gestion – sur le territoire en prenant en compte la commune comme acteur chargé de réaliser le développement territorial. C'est l'objet du deuxième point de cette section.

1.2. Adaptation des outils des alliances stratégiques au territoire

La compétition territoriale qui est une conséquence de l'existence d'une décentralisation, constitue une réalité incontournable dans la vie des collectivités locales. Partant de l'idée selon laquelle les entreprises s'allient souvent afin de réduire les coûts et créer des effets de synergie, il est nécessaire pour les collectivités publiques, à l'instar des communes de s'allier pour faire face justement à cette compétition générée essentiellement par la fiscalité et les politiques publiques locales mises en œuvre (Dussine.M.P, 2001, Page 192, in revue RERU).

Les dynamiques entrepreneuriales sont à rapprocher des dynamiques régionales et territoriales (Guesnier.B, 2008). Ces dernières intègrent les facteurs locaux participant à la distinction et à la différenciation territoriale, tout comme les entreprises le font quand elles se concurrencent en mettant en avant leurs spécificités.

En effet, ces dynamiques revêtent une importance capitale dans le cadre des systèmes productifs locaux. L'entrepreneuriat participe, dans ce contexte, à la construction d'un territoire et entretient sa dynamique en renouvelant le système productif.

De même, grâce à la gouvernance territoriale, les acteurs publics et privés rendent leurs territoires compétitifs en mobilisant leurs ressources territoriales.

C'est pourquoi, selon la théorie des milieux innovateurs développés par Aydalot, l'entrepreneuriat et le territoire doivent entrer en synergie. Ceci passe inévitablement par la coordination et la coopération, en transgressant les frontières et en décloisonnant les compétences (Guesnier, B., 2008, P 01). De ce fait, la dynamique entrepreneuriale peut être assimilée dans sa substance à celle du territoire. Le territoire est toujours en mouvement et connaît une dynamique à travers ses ressources : potentialités, compétitivité et gouvernance. Ce qui fait que l'offre territoriale influence l'entrepreneuriat. C'est ainsi qu'une collectivité territoriale peut être gérée comme une entreprise en tenant compte, bien entendu, d'un certain nombre de spécificités de la mission de la commune relative à la fourniture des services non marchands (Bouchet, Y., 2007).

Dans le contexte algérien, la mise en œuvre des alliances stratégiques intercommunales peut constituer une opportunité pour réduire l'incohérence des découpages territoriaux opérés jusque-là. Pour tester cette hypothèse, nous avons réalisé une enquête sur quatre Wilayas de la bande nord du pays auprès de des acteurs locaux (Maires, Secrétaires généraux, administrateurs des communes, des élus...)

2. Méthodologie

Notre questionnaire a été diffusé à l'ensemble des communes des quatre wilayas enquêtées, qui se caractérisent par de fortes densités de peuplement, des reliefs variés, souvent accidentés de type montagne. Nous souhaitons connaître à la fois le point de vue des élus (maires et secrétaires généraux – volet politique et stratégique) mais aussi des Chefs de service et du personnel technique (volet opérationnel).

Tableau n° 01 : Eléments de méthodologie de l'enquête

Encadré méthodologique

Objectifs : Evaluer l'opportunité des alliances stratégiques intercommunales en Algérie au travers une enquête quantitative adressée aux acteurs territoriaux pour leurs mise en œuvre.

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

Outil : Un questionnaire.

Mode d'administration : nous avons choisi d'administrer notre questionnaire par voie électronique, *via* Google Docs.

Durée : Huit mois – Septembre 2014 à avril 2015.

Population cible : Les acteurs du développement local et plus particulièrement, le élu, les maires, les secrétaires généraux, les chefs de services, le personnel technique des communes et autres (députés, sénateurs, ex élus, techniciens...etc.) de 172 communes de quatre wilayas (Tizi Ouzou, Bouira, Boumerdes, Jijel). Le nombre de personnes contactés s'élève à 250 individus.

Echantillon : 4 Wilayas (Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdes, Jijel) – 172 communes

(Les 67 communes de Tizi-Ouzou, les 45 communes de Bouira, les 32 communes de Boumerdes et les 28 communes de Jijel)

Réponses : 204 personnes ont répondu à notre questionnaire sur un total de 250 questionnaires distribués

Méthodologie de l'échantillonnage : nous avons choisi la méthode *non probabiliste qualifiée de boule de neige*. Cette méthode consiste à mobiliser des personnes comme source d'identification d'unités additionnelles. Nous avons ainsi eu recours à des personnes ressources qui nous ont permis d'identifier de nouvelles personnes.

Sur un total de 172 communes localisées dans les quatre wilayas de notre étude, nous avons eu le retour de 204 questionnaires.

L'élargissement de notre échantillon à l'ensemble du pays permettrait d'engager des méthodes de traitement plus sophistiquées, à savoir les analyses en composantes principales. Ce type d'analyse débouche sur des typologies intéressantes.

A noter que les analyses empiriques relatives aux problématiques des alliances stratégiques territoriales font défaut, les perceptions et les modes des actions des acteurs locaux sont peu explorés. Cette contribution se propose d'apporter le plus d'éclairage possible pour améliorer notre connaissance du terrain et de la réalité du développement local en Algérie.

3. Résultats de l'enquête relative aux alliances stratégiques territoriales intercommunales au sein des 04 Wilayas de la bande du littoral

La présentation des résultats se fera par grand axe thématique tel que conçu dans le questionnaire. Le premier axe revient sur les limites et les défis de la configuration territoriale actuelle en Algérie.

Le deuxième axe thématique traite de la faisabilité de mise en œuvre des alliances stratégiques intercommunales en Algérie. Cet axe se propose également d'analyser la connaissance des acteurs de ce type d'instruments fortement utilisés, dans les pays avancés. Le troisième axe de recherche tente d'aborder la question des modalités les plus adaptées pour la mise en œuvre de ces alliances stratégiques dans les collectivités locales. L'interrogation porte également sur les mécanismes juridiques et financiers susceptibles de faciliter la mise en œuvre de ces coopérations intercommunales. Le dernier axe s'interroge enfin sur les autres instruments susceptibles de renforcer les logiques de développement durable local dans les communes de la bande nord de l'Algérie.

3.1. Limites et défis de la configuration territoriale actuelle en Algérie

La configuration territoriale actuelle de l'Algérie, autrement dit, le découpage administratif ne recueille que 12,3 % de satisfaits parmi les personnes interrogées. La majorité (88,2%) des personnes interrogées se dit complètement insatisfaite. En générant un tableau croisé dynamique mettant en relation la fonction occupée avec la satisfaction ou non de la configuration actuelle, il est possible de constater que L'exploitation des questionnaires montre que le personnel non élu est autant insatisfait que le personnel élu. Le taux d'insatisfaction est même légèrement plus élevé chez les techniciens. Ce qui est un résultat assez inattendu au vu de la fonction occupée par ces personnes. Il semblerait même que le niveau d'éducation plus élevé chez les non élus par rapport aux élus, est susceptible d'expliquer cette différence dans la prise de conscience des limites de la configuration actuelle des territoires communaux en Algérie.

L'insatisfaction des acteurs locaux s'explique en premier lieu par la faible opérationnalité (cohérence) de la configuration actuelle. Elle s'explique ensuite par la faiblesse des prérogatives des élus et la faiblesse des moyens à disposition. Le facteur taille des communes ne vient qu'en dernier lieu. La majorité du personnel élu met le doigt avant tout sur les faiblesses du code communal qui ne leur laisse que de faibles marges de manœuvre. Tandis que le personnel non élu insiste plus sur les facteurs

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

d'incohérence et de manque de moyens pour expliquer les limites de la configuration actuelle.

D'autres facteurs, sont mis en avant par les enquêtés pour expliquer les limites du découpage actuel. Il s'agit principalement des blocages liés aux échelons territoriaux supérieurs, entres autres, la Daïra. S'ajoute à cela les inégalités financières intercommunales dont souffrent les communes.

Face aux limites de la configuration territoriale actuelle des communes algériennes, les personnes enquêtées, élues et non élues, sont majoritairement à 82,8% favorables à une nouvelle configuration territoriale. A noter également ici que le personnel non élu est beaucoup plus ouvert à une nouvelle configuration que le personnel élu. Il s'agit là aussi d'un résultat contre intuitif mais qui peut s'expliquer par la non maîtrise technique des instruments de développement local (comme PDAU : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et le POS : Plan d'Occupation du Sol) par certains élus, ayant une formation assez faible.

La nouvelle configuration est souhaitée pour résoudre les problèmes de gestion des services publics et d'équipement (50,5 %), remédier à l'insuffisance des moyens dont disposent les communes et pour développer de nouvelles activités. Il semble que la création de nouvelles ressources dans les communes ne peut s'envisager sans la résolution de tous les problèmes actuels de gestion, d'équipement et de moyens.

D'autres raisons sont évoquées pour expliquer l'urgence d'une réforme territoriale, à savoir :

- « Répondre au mieux et rapidement aux doléances des citoyens » ;
- « Remédier aux inégalités sociales et économiques entre les communes » ;
- « Plus de décentralisation » ;
- « Développer des actions stratégiques au niveau intercommunal » ;
- « Plus de ressources humaines et financières » ;

3.2. La justification de l'opportunité de mise en place des alliances stratégiques territoriales intercommunales en Algérie

Les alliances stratégiques intercommunales sont la forme de coopération communale la plus aboutie, permettant aux communes de tisser des relations durables de construction de nouvelles ressources. Ces alliances

ont pris une importance considérable dans les pays développés, notamment les pays européens, comme la France et l'Allemagne. Dans le contexte des pays en voie de développement, ces instruments sont faiblement développés, en raison notamment de la faiblesse du processus de décentralisation. Dans le cas de l'Algérie, certaines formes d'intercommunalités de gestion ont existé et existent toujours. C'est la raison pour laquelle, une majorité des personnes interrogées (65,7%) semble connaître les alliances stratégiques entre les communes, même si les techniciens semblent être plus au courant de l'étendue et du contenu de ces dispositifs que les élus.

La forme la plus connue des alliances stratégiques intercommunales est la plus simple, à savoir la coopération intercommunale. Ensuite, arrive en seconde position l'établissement intercommunal qui est une forme de coopération plus avancée et enfin, le syndicat intercommunal, qui est une structure intermédiaire entre la coopération et la création d'un établissement intercommunal.

La quasi-majorité des communes enquêtées (79,4%) n'ont jamais mis en œuvre une alliance stratégique intercommunale et ce, quel que soit sa forme (coopération, syndicat ou établissement intercommunal). Un quart des communes (16,7%) ont néanmoins déjà mis en place une forme d'alliance stratégique.

Il s'agit essentiellement de coopération intercommunale éphémère ou conjoncturelle ayant pour objet de résoudre des problèmes ponctuel de type incendie de forêts, déneigement ou catastrophe naturelle. La coopération se limite à la mise en commun de certains moyens techniques (matériels roulant comme des camions ou des engins). Il existe aussi certaines formes de coopération plus ou moins avancées, sans que l'on puisse les considérer comme des alliances stratégiques. Il s'agit par exemple de la gestion en commun des déchets, de la création d'une route intercommunale, d'un réseau AEP ou d'électricité pour les habitants frontaliers sur deux communes, recensement des démunis, etc. Les moyens financiers sont dégagés du budget communal (PCD : Plans Communaux de Développement) ou du budget de la tutelle (Etat, wilaya).

La quasi-totalité des personnes enquêtées (88,2%) considèrent que les alliances stratégiques intercommunales sont un bon outil pour favoriser le développement durable local. Les élus autant que les non élus ont une perception positive de l'opportunité que représentent les alliances stratégiques pour le développement local. Plusieurs raisons sont évoquées

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

pour justifier l'intérêt de ces alliances. Celles-ci sont fondamentalement liées à la gouvernance territoriale et la prise en charge des problématiques liées au service public et son financement.

Les personnes considérant que les alliances stratégiques intercommunales ne sont pas en mesure de favoriser le développement local et la reconfiguration du territoire, évoquent les contraintes liées au manque de coopération entre les communes en raison d'absence de dispositifs institutionnels incitant les communes à asseoir une intercommunalité de projet ou de service public. :

3.3. Vers la mise en œuvre des alliances stratégiques territoriales intercommunales en Algérie

Notre enquête révèle que le cadre juridique actuel est faiblement adapté aux alliances stratégiques territoriales intercommunales. Ainsi, la majorité des acteurs du développement local considère que le code communal est inadapté aux alliances intercommunales.

C'est ainsi que la réforme du code communal annoncée depuis déjà quelques années devient une nécessité.

Par ailleurs, pour la majorité des personnes enquêtées (73%), il n'existe pas d'instruments juridiques favorisant les alliances stratégiques intercommunales. Or, sans ces instruments et sans incitations, aucune coopération ne peut s'enclencher entre les communes.

Les théories de la nouvelle économie institutionnelle (North, 2003, Williamson, 1994) ont ainsi mis en avant les incitations institutionnelles comme un facteur conditionnant le développement économique. Les institutions sont définies comme un ensemble de règles formelles et informelles contribuant à la régulation des comportements des agents économiques. Les études empiriques ont confirmé ces intuitions théoriques, en montrant qu'il y a un effet significatif entre la qualité des institutions et la performance économique.

La transposition de ces théories institutionnalistes à notre problématique montre que les alliances stratégiques entre les communes sont conditionnées par les règles formelles et informelles (culture, norme) mises en place par l'Etat. Ce dernier se doit de changer le code communal

dans un sens plus favorable à l'intercommunalité. Par ailleurs, au travers un système d'incitation, il est possible de développer une réelle culture de la coopération, de la solidarité et de projet entre les communes algériennes. C'est à l'Etat que revient la charge de diffusion de cette culture. Le développement local durable, via les alliances stratégiques intercommunales ne peut se réaliser dans le cadre d'un système institutionnel dépourvu d'incitation.

Certes, il existe certains instruments favorisant la solidarité intercommunale, mais ceux-là sont insuffisants et n'encouragent pas les projets économiques intercommunaux.

- Fonds communal de solidarité et fonds de garantie des collectivités locales prévus par la loi n°11-10 du 22 juin 2011 (JO n°37 de 2011)

-Le Plan Directeur d'aménagement et d'Urbanisme intercommunal

Les acteurs locaux avancent plusieurs formes d'alliances stratégiques intercommunales adaptées au contexte algérien. Il s'agit en outre des PDAU intercommunaux, de syndicats intercommunaux, de création d'entreprises intercommunales (EPIC : Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) et alliances des communes appartenant à la même Daïra.

Les alliances stratégiques intercommunales sont envisagées par les personnes enquêtées dans des secteurs qu'ils considèrent comme prioritaires. Le premier secteur est l'environnement pour lequel près de 69,1 % des élus et non élus sont prêts à s'engager dans une alliance stratégique. Le secteur économique vient en deuxième position (16,2%) alors que le secteur social arrive en troisième position (9,8%).

La priorité donnée au secteur de l'environnement et notamment à la question de la gestion des déchets nous incite à nous pencher essentiellement sur ce secteur. Ce dernier fait face à plusieurs difficultés qui sont à l'origine d'une dégradation alarmante des ressources, des paysages et de la pollution de l'air et de la nature. Selon les enquêtés, les insuffisances des politiques environnementales sont susceptibles d'être compensées dans le cadre des alliances stratégiques intercommunales. Ces coopérations sont déjà effectives avec la création de centres d'enfouissement techniques intercommunaux. Seulement, cette intercommunalité analysée, semble être à l'état embryonnaire. Son champ d'action et ses effets sont limités. Il est dès lors nécessaire d'aller plus dans les alliances pour construire un réel projet de territoire, comme les Agendas 21 locaux. Ces derniers sont en vigueur dans une grande partie des municipalités européennes, répondant aux exigences du Sommet de Rio de 1992 sur l'environnement.

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

Les alliances stratégiques intercommunales ne pourraient s'envisager sans la mise à disposition des communes d'un moyen de financement. Différents outils existent et sont déjà mis en œuvre dans d'autres pays. Il peut s'agir de la création d'une nouvelle taxe intercommunale, de la transformation d'une taxe existante en taxe intercommunale (par exemple, la Taxe sur l'Activité Professionnelle) ou de subvention de l'Etat. Les acteurs locaux interrogés sont pour 39,2 % favorables à une nouvelle subvention intercommunale de l'Etat, pour 37,7 % en faveur de la création d'une nouvelle taxe intercommunale et pour le reste (14,7%) au prélèvement sur les taxes communales existantes. Il est possible de relever ici qu'une bonne partie des communes sont dans une position attentiste, cherchant toujours à vivre sur le budget de l'Etat. Cela dénote aussi le manque de dynamisme et la faiblesse de la capacité des communes à créer de nouvelles ressources.

3.4. Autres instruments de reconfiguration territoriale en Algérie

En dehors des alliances stratégiques intercommunales, il existe d'autres instruments permettant de reconfigurer le territoire. Il s'agit en outre, soit d'un nouveau découpage administratif (augmentation ou réduction du nombre et de la taille des collectivités territoriales, communes, Wilayas, Régions, etc.), soit d'une rationalisation de la gestion et du recouvrement des impôts locaux, soit de la réforme du code communal, allant dans le sens d'une plus grande décentralisation (plus de prérogatives pour les élus) ou encore par la création de nouveaux instruments comme les agences de développement. Les personnes interrogées sont conscientes pour moitié de l'existence de ces différentes alternatives, alors que l'autre moitié ne semble maîtriser toutes les options envisageables. Il s'agit là encore de souligner la faiblesse des compétences et des connaissances des élus locaux, concernant les enjeux et les instruments de développement durable local.

Au final, les alliances stratégiques intercommunales sont perçues comme un instrument représentant réellement une opportunité pour donner un nouveau souffle au développement des communes, par une reconfiguration des frontières communales. Ces dernières deviennent flexibles pour permettre une meilleure cohérence et une forte coordination des actions. Les alliances offrent la souplesse nécessaire pour la créativité et l'innovation territoriale. Elles ouvrent également le champ à la fois à la

coopération et à a solidarité intercommunale, tout en favorisant la concurrence et l'attractivité des communes. Il s'agit ainsi d'une nouvelle approche territoriale se fondant sur les principes de coordination et de valorisation des ressources locales.

Néanmoins, ces alliances stratégiques intercommunales ne pourraient se développer sans un cadre institutionnel formel et informel incitatif. Il s'agit là d'une condition cruciale.

Conclusion

Au terme de cette contribution, il est possible d'affirmer que les acteurs du développement local en Algérie à travers l'étude empirique réalisée auprès des acteurs locaux de 04 wilayas de la bande nord de l'Algérie, sont favorables à la mise en œuvre des alliances stratégiques intercommunales, comme un moyen de reconfiguration des territoires. Ces alliances sont en mesure de remédier aux insuffisances du découpage actuel.

Ces alliances stratégiques intercommunales s'inscrivent dans une nouvelle approche des configurations territoriales. Il s'agit de l'approche territoriale qui offre les moyens pour surmonter toutes les difficultés inhérentes à un nouveau découpage territorial. Ces alliances sont un outil souple permettant de remédier aux incohérences des découpages classiques. La question de la taille optimale des collectivités ne se pose plus, puisque la taille doit varier en fonction des objectifs et des problématiques envisagées par les collectivités, d'autant plus que la mondialisation ne cesse d'exacerber la concurrence territoriale. Enfin, nous pouvons également affirmer que le découpage en maturation actuellement en Algérie, suite à la promotion des Wilayas déléguées en Wilayas à part entière, devra revoir les mécanismes de régulation de la nouvelle configuration territoriale. Les alliances stratégiques intercommunales peuvent certainement impulser une nouvelle dynamique de développement des territoires.

Bibliographie

ABDOUL.H et al. Dynamiques de développement et enjeux de gouvernance territoriale, l'Harmattan, Paris, 2015, 282 p

BENHAYOUN.G et al. L'ancrage territorial du développement durable : de nouvelles perspectives, l'Harmattan, Paris, 1999, 387p

BOURJOL, M., Intercommunalité et développement du territoire, Ed. LGDJ, Paris, 1995, 218p.

« Les alliances stratégiques intercommunales en Algérie comme instrument de reconfiguration territoriale : Quelles opportunités pour leur mise en œuvre ? ».

- BUCLET, N, Ecologie industrielle et territoriale : stratégies locales pour un développement durable, Ed. Septentrion, Paris, 2011, 308p.
- CHENANE, A., La pratique de l'intercommunalité dans la gestion des services publics communaux liés à la protection de l'environnement à travers la décharge publique intercommunale de Tizi-Ouzou, Draâ-Ben-Khedda et Tirmatine, Mémoire de Magister, UMMTO, 2007, 253p.
- CHENANE, A., Réflexion sur les alliances stratégiques intercommunales et les reconfigurations territoriales en Algérie dans l'optique du développement durable local, thèse de Doctorat en Es Sciences, Algérie, 2016.
- CÔTE, M., L'espace algérien, Les prémices d'un aménagement Média Plus, OPU, Alger, 1983 Page 181.
- COULOT, C., Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962), Editions du CNRS, Paris, 1987 PP (24-25).
- HADJOU, L., Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales, Revue Développement durable et territoires [En ligne], Varia, mis en ligne le 07 juillet 2009.
- LAAFFONT, J-J., Effets externes et théorie économique, Ed. CNRS, Paris, 1977, 200p.
- Le SAOUT, R., MADORE, F., Les effets de l'intercommunalité, Ed. PUR, Paris, 2004, 224p.
- RAHMANI., C., Les finances des communes algériennes, Ed. Casbah, Alger, 2002, 176p.
- RAHAM, D. et al. Essai de mesure et d'analyse des formes du maillage administratif : le cas des Wilaya de l'est algérien, In Espace géographique, 2004/3 tome 33, Paris, 2004, Page 256.
- RAHAM, D., Les structures spatiales de l'Est algérien. Les maillages territoriaux, urbains et routiers, Thèse de Doctorat, Université de Constantine, 2001, Page 62.